Créé en 1991, le COS-LR est une association dite de « loi 1901 ». Son fonctionnement est donc celui de toute association. Il dispose d'un bureau et d'un conseil d'administration détenant le pouvoir décisionnel, composé paritairement de représentants des employeurs publics et des agents bénéficiaires. Cela garantit ainsi la légitimité des orientations prises par le COS LR.

UN RESEAU DE CORRESPONDANTS

Pour assurer et faciliter la liaison entre le personnel de votre collectivité ou établissement et les services du COS LR, un correspondant est désigné par le maire ou le président. Il dispose d'un guide dédié qui l'aidera dans son activité de conseil et de constitution de dossiers de prestations.

COMMENT ADHERER AU COS LR ?

Solliciter un diagnostic financier préalable pour estimer le coût puis délibérer de l'adhésion à ce service et signer une convention. Pour plus d'information, contactez-nous.

TARIFS

Le COS LR propose un taux de cotisation à 1 % de la masse salariale de chaque adhérent, ou dans certains cas, un forfait individuel « plancher » de 160 €. Pour plus d'équité, les droits des agents sont déterminés selon la composition familiale et la tranche de revenus du foyer.

COMMENT NOUS CONTACTER ?

💻 www.cos-lr.fr | ☎ 04 67 04 38 85 | ✉ cos-lr@cdg34.fr

COS LR

Le cœur de l'action sociale

Le COS LR, développeur d'action sociale pour les employeurs territoriaux dans l'Hérault, le Gard et la Lozère.



L'action sociale est obligatoire pour les employeurs territoriaux.

Avec le COS LR, proposez à vos agents une action sociale complète, qualitative et adaptée à leurs besoins.

Rattaché au pôle Action sociale du CDG de l'Hérault, le Comité d'Œuvres Sociales du Languedoc-Roussillon (COS LR) accompagne plus de 300 collectivités et établissements publics de toute taille, et bénéficie aujourd'hui à plus de 13 000 agents sur le territoire.

ADHÉRER AU COS LR, C'EST :

- **Répondre à votre obligation d'action sociale** avec une offre complète et diversifiée pour vos agents
- **Soutenir leur pouvoir d'achat** grâce à des prestations, aides et avantages
- **Simplifier la gestion administrative de votre action sociale et bénéficier de l'expertise du COS LR**, notamment sur les règles et plafonds applicables
- **Faire de l'action sociale un véritable levier d'attractivité, de fidélisation et de qualité de vie au travail**
- **Accompagner aussi les agents retraités et les seniors** grâce à des prestations dédiées
- **Maîtriser et anticiper votre budget**, avec plus de **85 % des recettes du COS LR reversées aux agents** ;
- **Être écouté et participer aux décisions** : avec l'assemblée générale et le conseil d'administration, les employeurs adhérents contribuent aux orientations du COS LR et peuvent exprimer les besoins de leurs agents pour faire évoluer les prestations
- **Agir pour le territoire en soutenant les acteurs locaux** de loisirs, de la culture, du sport et du tourisme

Le COS LR met à votre disposition une large gamme de prestations et d'aides locales et nationales pour **améliorer le quotidien de vos agents territoriaux et de leurs familles**.

Notre objectif : leur apporter du soutien, du pouvoir d'achat et de la qualité de vie autour des thématiques suivantes :



Aide sociale & Santé



Carrière



Famille



Loisirs, Culture & Sport



Prêts bonifiés 1%



Vacances

Ensemble, faisons du bien-être & de la solidarité des valeurs partagées.